

CONFIRMATION DE L'EXAMEN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION		Formulaire C
(Une annexe doit être remplie pour chaque discipline/prestataire de services requis)		
Description du projet :		
Adresse du projet :		
Numéro de permis :		
<p>Conformément au formulaire B, je déclare ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Je suis le professionnel et/ou le prestataire de services qui a rempli le formulaire B : Formulaire d'engagement en ce qui concerne l'examen sur place pour la discipline identifiée ci-dessous, ou le successeur du professionnel et/ou du prestataire de services qui a rempli le formulaire. Des examens sur place ont été effectués à des intervalles appropriés aux différentes étapes de la construction, pendant toute la durée de la construction. La construction est globalement conforme aux plans et autres documents ayant servi de base à la délivrance du ou des permis de construire. Tous les changements approuvés pendant la construction sont conformes aux exigences du Code national du bâtiment et/ou du Code national de l'énergie actuellement en vigueur, ou de toute autre norme applicable. Le projet est maintenant prêt pour l'utilisation prévue. 		
Cochez la ou les cases applicables	<u>Discipline (précisez si autre)</u>	<u>Professionnel ou prestataire de services</u>
	Conception géotechnique	
	Conception architecturale	
	Conception structurelle	
	Conception mécanique – plomberie	
	Conception mécanique – HVAC	
	Conception mécanique – protection incendie	
	Conception électrique	
	Designer d'intérieur agréé	
	Autres –	
Ce calendrier doit être soumis au Guichet pour l'aménagement ou à l'inspecteur en bâtiments désigné, dans les cinq jours ouvrables suivant l'achèvement substantiel du projet et avant l'occupation du bâtiment ou l'utilisation de la structure.		
Professionnel ou prestataire de services :		<u>Signature et sceau professionnel :</u>
Nom de la société :		
Adresse postale :		
Numéro de téléphone :		
Courriel :		
Date :		